



Direction régionale des affaires culturelles d'Ile de France  
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Essonne

Affaire suivie par  
Cathy Emma

Référence  
180108

Préfecture de l'Essonne  
Boulevard de France  
91 010 Evry Cedex

Téléphone : 01 69 91 95 10



17 JAN. 2018

ARRIVÉE

L'Architecte des Bâtiments de France de l'Essonne

à

Monsieur le Sous-Préfet de Palaiseau  
Sous-Préfecture de Palaiseau  
Bureau de la coordination interministérielle  
et de l'ingénierie territoriale  
Avenue du Général de Gaulle  
91 125 Palaiseau

Evry, le 08 janvier 2018

**Objet :** Demande de création de l'association foncière urbaine autorisée (AFUA) de « la plaine » à Monthlery

Nous accusons réception de votre courrier du 14 décembre 2017 relatif à la demande de création de l'association foncière urbaine autorisée (AFUA) de « la plaine » à Monthlery.

Je vous informe que le projet n'est situé ni aux abords d'un monument protégé au titre du code du patrimoine, ni en site protégé au titre du code de l'environnement.

Ainsi, je n'émet aucune observation.

Restant à votre disposition.

L'architecte des bâtiments de France de l'Essonne

Cathy EMMA